

**Réforme du Système de Retraite entre Ajustement Paramétrique et Constitution de Fonds de Réserve Intérêt du Système des Comptes Notionnels – NDC**  
Zerrouki Kamel (Algeria)

Quand il s'agit d'aborder la réforme du système de retraite, le débat s'est toujours posé en termes de maintien du système de répartition ou d'introduction d'une dose de capitalisation.

Pour les tenants du système par répartition, ce dernier est synonyme de solidarité intergénérationnelle, tandis que pour les seconds il s'agit de rétablir beaucoup plus d'équité de sorte que les prestations servies soient proportionnelles à l'effort contributif de chaque individu.

Les principales critiques à l'endroit du système de financement par répartition, assis sur le renouvellement des effectifs cotisants est qu'il a atteint ses limites compte tenu des dysfonctionnements du marché du travail, à savoir le chômage et la réduction de la durée d'activité.

Par contre pour l'option capitalisation, les critiques mettent en exergue son déficit de solidarité ainsi que le danger de déséquilibre financier inhérent à son étroite dépendance des fluctuations des marchés financiers.

A cela s'ajoute les difficultés<sup>1</sup> techniques de transition de la répartition vers la capitalisation.

Ces dernières difficultés évoquent la mise en œuvre d'une réforme systémique, c'est à dire l'abandon du système de répartition au profit de la capitalisation ou le passage à un système mixte à plusieurs piliers combinant répartition et capitalisation.

Ceci dit, il reste pour les décideurs l'adoption d'une réforme paramétrique qui consiste à modifier les paramètres du système de retraite en place sans remettre en cause son fonctionnement (l'âge de départ à la retraite, le taux d'annuité, la durée de la période de référence pour le calcul de la pension, l'indexation...).

Cette réforme paramétrique peut être couplée à la constitution d'un fond de réserve à l'exemple de notre pays.

En effet la question qui se pose pour notre système de retraite est la suivante « sous l'effet de la transition démographique cette réforme est- elle suffisante pour le maintien du système de répartition ? »

Aussi l'ébauche d'une solution passe-t- elle par une réforme du type comptes notionnels?

Pour tenter de répondre à cette question, intéressons nous au contenu et objectifs de la réforme des comptes notionnels pour ensuite identifier les arguments jugés pertinent en faveur de la réforme NDC à travers l'analyse de notre système de retraite.

Pour ce faire, après une présentation succincte de notre système de retraite, son analyse se déclinera en trois étapes ci-après : i ) les caractéristiques du contexte démographique et économique ii ) les réformes entreprises iii ) limites et critiques de ces réformes .

Nous poursuivrons notre exposé par l'examen de l'impact de l'introduction de cette réforme sur le rééquilibrage du dosage entre le contributif et le « redistributif ». Enfin un dernier point sera consacré à la faisabilité d'une telle réforme et l'esquisse d'une nouvelle architecture du système